RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°24/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le onze mars, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR-BAS-ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le jeudi 4 mars 2021.
Présents : M. BONNEAU François, M. LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M. CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M. Adel M'ZOURI, Mme OLIBO Marie-Hélène, M. BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M. CAMALY Julien, M. COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, Mme DEL AGUILA BARBE, M. DECROCK Frédéric, M. DELANNE Claude, Mme HOGNON Sophie, Mme JORDA Julie, M. PENEL Franck, M. ROGÉ Pierre, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, Mme SENEGA DUPRÉ Patricia, Mme SOUBIELLE Eva.
Excusés : M. FILELLA David, Mme INIESTA Nuria.
Secrétaire de séance : Mme JORDA Julie.

Objet : Travaux d'extension et de mise en accessibilité du Centre Technique Municipal – Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'Aide Directe aux Equipements Structurants (ADES)

Monsieur le Maire informe :
Par délibération N° 60/2020 en date du 10 novembre 2020, le Conseil Municipal avait, dans le cadre du projet d'extension et de mise en accessibilité du Centre Technique Municipal, autorisé Monsieur Le Maire à solliciter une subvention au Conseil Départemental au titre de l'Aide Directe à l'Equipement Structurant (ADES). Le montant estimatif ayant été réactualisés il convient à la demande du Conseil Départemental de prendre une nouvelle délibération intégrant les nouveaux montants et également de mettre à jour le calendrier prévisionnel de réalisation des travaux
Après actualisation l'estimation des travaux s'élève à 776.018,14 € HT à laquelle il faut ajouter les honoraires de Maitrise d'œuvre et études diverses (missions SPS, mission contrôle technique, étude de sol …) de 68.542,00 € HT soit une estimation totale de 852.506,14 € HT

Monsieur Le Maire précise que le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Dépenses prévisionnelles HT :
- Montant prévisionnel des travaux : 776.018,14 €
- Honoraires Maîtrise d'œuvre architecte, bureau d'études… 68.542,00 €

Recettes prévisionnelles :
- Financement du conseil départemental- ADES : 150.000,00 €
- Subvention état DSIL Sollicité 50% de l'estimation soit : 426.253,07 €
- Financement Commune : 276.253,07 €

Le calendrier de réalisation de l'opération s'établit comme suit :
- Janvier 2021 : Approbation DCE,
- 8 février 2021 délivrance accord Permis de Construire,
- Fin avril : Lancement Appel d'offres Travaux,
- Début juin – Attribution Marchés,
- Fin Juin : Début du chantier,
- Durée estimée du chantier : 12 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE le programme des travaux, le calendrier prévisionnel, le coût estimatif de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François BONNEAU

MAIRIE DE LA TOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 12 mars 2021